



Extrait du SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

<http://www.sudedulor.lautre.net/spip/spip.php?article2251>

En avant pour la bataille des retraites  !

- Actualité des luttes - Retraites -

Date de mise en ligne : mardi 20 décembre 2022

La retraite à 65 a

SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

Motion d'actualité du Conseil Fédéral SUD éducation de décembre 2022

Éducation

Dans notre secteur, la question des revalorisations n'est pas la seule qui soit au coeur des mobilisations en cours ou à construire. La mobilisation pour la défense du lycée professionnel a commencé très fort courant octobre et doit se poursuivre avec des actions plus offensives. Il est indispensable de reprendre le travail de conviction dans un cadre unitaire et d'en faire un sujet central des perspectives de mobilisation, par un mouvement de grève massif. Il s'agit là en effet d'un enjeu de fond pour l'ensemble du système éducatif. En effet, c'est la lutte entre deux visions de l'éducation qui est en jeu : d'un côté, celle de l'émancipation, de la culture, de la citoyenneté ; de l'autre, celle du tri social et de l'adaptation aux besoins des entreprises. SUD éducation continue à faire de cette mobilisation une priorité.

La lutte pour un vrai statut et un vrai salaire pour les AESH doit connaître un rebond dès janvier, les conséquences de l'inflation notamment étant particulièrement insupportables pour ces personnels, qui vivent en grande majorité sous le seuil de pauvreté. De plus, suite à l'obtention légitime, par un jugement au Conseil d'État, du droit à l'indemnité REP+/REP pour les AED, droit ensuite logiquement étendu aux AESH, ces personnels ont appris par le ministère que cette indemnité serait pour elles et eux « au rabais », ajoutant à leur précarité et à la faiblesse de leurs rémunérations un mépris intolérable de l'institution : il ne doit pas y avoir la moindre différence de montant de l'indemnité entre les personnels exerçant dans un même établissement, REP ou REP+. Par ailleurs, la fin illégale des remboursements des frais de transport pour les collègues RASED, comme pour d'autres collègues dans la même situation, est une injustice criante, à laquelle SUD éducation s'oppose dans les départements. Enfin, SUD éducation dénonce la suppression prévue de 1500 équivalents temps plein pour l'année 2023-2024, qui va entraîner une nouvelle dégradation des conditions de travail et d'étude.

Le front de mobilisation se poursuit également en ce qui concerne la répression : de nombreux·ses camarades ont toujours des procédures de recours au fond en cours, accompagné·es par leurs syndicats SUD éducation. Nous demandons toujours la réintégration de Kai Terada et l'arrêt de la répression anti-syndicale dans l'éducation. Par ailleurs, nous constatons une multiplication des intimidations, mesures de rétorsion, remarques répétées à l'endroit de nos adhérent·es. SUD éducation se félicite de la victoire au tribunal de Gildas Lorant, maître de conférence dans le 44, et de la réaffirmation de la neutralité des fonctionnaires et notamment des MCF, ainsi que du respect du droit de grève. Enfin, nous demandons le retrait d'une disposition visant à ce que « l'occupation d'un lieu d'étude » soit passible d'une amende de 500 à 1000 euros, répression à l'égard des mouvements sociaux de lycéen·es, étudiant·es et de personnels de l'éducation.

Enfin, SUD éducation se félicite des résultats aux élections professionnelles, qui lui ont permis d'être présent au CSAMEN et dans 6 CSA académiques. Le syndicalisme de lutte en sort renforcé. Néanmoins, SUD éducation dénonce les difficultés du vote électronique, qui ont découragé en particulier les plus précaires de voter : difficultés d'accès à la notice de vote, au NUMEN, à la boîte mail, plantage de la plateforme de vote et des serveurs.

Luttes sociales

L'augmentation de la précarité renforcée par le contexte inflationniste actuel jette à la rue des familles de plus en plus nombreuses, et notamment des familles de personnes sans-papiers. Dans les établissements scolaires et les écoles, des collègues se mobilisent avec ces familles, en lien avec les associations de soutien aux personnes sans papiers et les associations de défense du droit au logement. Des occupations d'écoles ont d'ores et déjà permis de débloquent des moyens d'hébergement qui, si ils sont provisoires, représentent néanmoins de premières victoires. SUD éducation encourage et soutient les mobilisations des personnels de l'EN et de l'ESR aux côtés de leurs élèves et leur famille, et revendique un toit pour toutes et tous.

Les pressions menées par les groupuscules d'extrême-droite se multiplient. Récemment, le groupe « parents-vigilants », proche de Reconquête, s'est attaqué à un établissement de Vendée qui a fait intervenir Cédric Herrou dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté. Un rassemblement, à l'appel de SUD éducation Vendée, s'est tenu avec succès. A Calais, une autre collègue a dû annuler une sortie pédagogique en lien avec des associations de terrain venant en aide aux migrant-es suite à la réception de menaces de mort. SUD Éducation dénonce l'inaction des pouvoirs publics, alors que dans le même temps des camarades se font lourdement réprimer suite à des luttes écologistes et sociales. Au-delà de l'extrême-droite, il faut lutter contre les offensives racistes d'où qu'elles viennent.

L'heure est venue de se lancer dès à présent activement dans la préparation d'un mois de mars combatif en faveur de l'égalité de genre et de la transition écologique. SUD éducation apporte tout son soutien aux luttes des femmes iraniennes et la révolte populaire contre le régime théocratique. SUD éducation a produit un matériel considérable sur ces questions, c'est l'occasion de les porter massivement auprès des collègues : le féminisme comme l'écologie sont bel et bien des questions syndicales, à nous de les porter sur le terrain, dans le cadre de notre syndicalisme de lutte et de transformation sociale. Que le mois de mars soit un mois de lutte écologiste et féministe !

Interprofessionnel

Le contexte général est défavorable à notre camp social. L'inflation ne cesse de s'accélérer, plongeant une partie toujours plus importante des personnels de l'éducation et de l'ESR, comme de l'ensemble des travailleuses et travailleurs, dans la pauvreté. Pour autant, les augmentations de salaires ne suivent pas, alors même que les grandes entreprises engrangent des profits toujours plus importants. Dans notre secteur, les négociations concernant la revalorisation prennent une tournure insatisfaisante, autour du "Pacte" enseignant : limitée aux débuts de carrière, excluant les autres catégories de personnels, et conditionnées en partie au moins à des contreparties.

Au-delà de la question salariale, le gouvernement est prêt à accélérer sur la question des retraites, en voulant reculer l'âge légal de départ à la retraite. Dans ce contexte, l'enjeu est d'articuler des perspectives de mobilisations sectorielles notamment pour des augmentations de salaires, et la perspective unifiante d'une mobilisation interprofessionnelle massive à même d'obtenir l'abandon pur et simple de projet de réforme des retraites.

Pour préparer dès maintenant la nécessaire mobilisation contre la casse des retraites, nous entamons dès à présent un travail d'explication et de mobilisation reprenant quelques axes principaux : le lien entre augmentation des salaires et retraite décente, le fait qu'encore une fois les femmes seront les plus impactées (salaires plus faible, carrière à trous, ...), rappel qu'il n'y a à ce jour aucun problème pour le financement des retraites, annonce de la volonté du gouvernement de repousser l'âge légal à 65 ans de manière « non négociable ». Pour ce faire nous élaborons du matériel, en lien avec Solidaires, multiplions les formations et heures d'information syndicale, proposons des réunions publiques intersyndicales partout où nous le pouvons et posons dès à présent la question de la grève reconductible et des caisses de grève.

SUD éducation donne la priorité à la construction d'une mobilisation interprofessionnelle sur les retraites, et

privilégiera la grève sur les retraites aux perspectives de grève sectorielle généraliste. SUD éducation s'engage dès à présent de toutes ses forces dans la réussite de la journée de grève qui sera annoncée dans la foulée des annonces du gouvernement. Elle doit être le début d'une mobilisation d'ampleur dans tous les secteurs qui soit à la hauteur de l'enjeu ; c'est pourquoi la fédération se prononce d'ores et déjà pour que la question de la reconduction soit posée dans les AG. Ses représentant-es porteront ce mandat dans les différents cadres unitaires.